

BUDGET 2017

Que penser des 850 millions d'euros supplémentaires promis par le ministère ? → par Hervé Christofol, secrétaire général

Le gouvernement a voté pour 2017 une augmentation du budget de l'enseignement supérieur de 850 millions d'euros. Un effort certes conséquent, mais encore bien en deçà des 3,5 milliards d'euros attendus.

Nous pouvons constater que malgré les engagements des gouvernements successifs de porter le budget de la recherche publique à 1 % du PIB et celui de l'enseignement supérieur à 2 % du PIB, le premier stagne en deçà de 0,5 %, voire baisse légèrement, et le second, même abondé avec les fonds consommables du PIA, peine à se maintenir au-dessus de 0,75 %... Pour atteindre ces objectifs dans dix ans (soit l'horizon réaffirmé par la stratégie nationale pour l'enseignement supérieur), c'est une croissance de 1,2 milliard d'euros (Md€) par an du budget de la recherche et de 2,3 Md€ par an du budget de l'enseignement supérieur qu'il faudrait assurer ! L'annonce pour le budget 2017 d'une augmentation de 850 millions d'euros (M€) du

budget de la Mires est une nouvelle que nous accueillons favorablement. Elle permettra pour la première fois depuis six ans de financer le dégel du point d'indice et pour la première fois depuis trente ans de financer la revalorisation des carrières dans le cadre du protocole parcours carrière et rémunération (PPCR) signé et négocié par la FSU. Néanmoins, nous sommes loin des 3,5 Md€ d'augmentation attendus. Ce budget ne permettra pas d'abonder les fonds récurrents des laboratoires. Seule l'Agence nationale pour la recherche verra son budget augmenter de 50 M€ afin de faire passer le taux de succès au-dessus de 10 % : quelle ambition que celle de mécontenter 90 % des équipes de recherche composées de chercheurs hautement qualifiés auxquels le ministère

refuse d'octroyer les moyens de travailler ! Les 100 M€ affectés aux établissements qui accueillent les 40 000 étudiants supplémentaires de cette rentrée, même abondés des 60 M€ des « 1 000 autorisations de création d'emplois nouveaux », permettront de consacrer 4 000 € par nouvel étudiant, soit à peine 40 % du coût réel moyen actuel d'un étudiant d'une université généraliste avec un cursus de médecine. Surtout, ces 160 M€ affectés à la hausse du nombre d'étudiants sont à mettre en regard des 200 M€ de hausses de dépenses non financées telles que les factures énergétiques et l'évolution du glissement vieillesse technicité (GVT) qui laisse peu d'espoir quant à la réalisation des recrutements de titulaires. ●

Publicité

EXTENSION
RÉNOVATION
AMÉNAGEMENT



LA GARANTIE DU RÉSULTAT

POUR VOS TRAVAUX, ON S'OCCUPE DE TOUT ET ÇA CHANGE TOUT !



AVANT



APRÈS

- CONCEPTION
- COORDINATION
- RÉALISATION

PLANS,
ESQUISSES,
PERSPECTIVES,...

jusqu'à

-25%

DE REMISE
sur votre
étude technique

• CONCEPTION

• COORDINATION

• RÉALISATION

Pour bénéficier de cette offre, indiquez votre code promo **CAMHAB03**

PROFITEZ-VITE DE VOTRE VISITE CONSEILS GRATUITE !

0 810 715 800

* Prix d'un appel local depuis un poste fixe

* Voir conditions sur www.camifhabitat.fr

Client particulier • Acteur et/ou architecte • Déplacement et financement des visites • Prestations de base • Frais de 200 € à 300 € (hors taxes) • 1 000 000 € max.

MENSUEL D'INFORMATION DU SYNDICAT NATIONAL **le snesup** DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - N° 648 OCTOBRE 2016